

CAMINEMU !

L'actualité municipale de Pianottoli-Caldarello



PIANOTTOLI
CALDARELLO

#2 • décembre 2021

Chers amis,

La fin d'année arrive et avec elle l'occasion de dresser le bilan des actions menées pour le village et ses habitants.

Je voudrais avant tout avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, laissant un grand vide au sein de leurs familles, leurs cercles d'amis et plus largement dans le village.

Cette année 2021 a été jalonnée de réalisations. Parmi elles, la dénomination des voies et l'adressage postal ont été menés à bien. Vous pouvez découvrir ci-dessous l'ensemble des noms de rues et lieux-dits de notre village qui seront prochainement matérialisés. D'autres projets ont abouti ou ont été initiés, nous vous présentons les principaux dans ce document. Soyez convaincus que nous consacrons toute notre énergie pour les concrétiser, en étant fidèles aux engagements que nous avons pris devant vous.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2022.

Le maire, Charles-Henri Bianconi



Cheta

Tamaricosa Bruzzi
Furmiculosa Viagenti
Cannedda Laronu baca
Capanaccia Lanciatu Arbitru
A traversa A tozz' alta A ghjesia
U sbarcatoghju Vitricciola Scoddu russu
U bellombra A caserna Capi neru I corvi
Valle di corti A turra Pignatedda • Vaddi torta
Pentanedda I tighjali U caconu U fragnu Letri
A santa U piattonu Santa Catalina A funtana
U magliacciu Francischinu A cudetta • A pughjola
Ribeddinu San ghjuvanni Suprana Mizzana Murandinu
Sapara da padda
Puzzichedda A pompa
buccaredda Furtonu

PACI È SALUTA

SANTÉ

DES MÉDECINS AU VILLAGE ET UN NOUVEAU CABINET MÉDICAL

Comme vous le savez, dès le mois de janvier, le docteur Claire Beauvois vous accueillera à l'ancienne gendarmerie. Les démarches effectuées par la commune et ses partenaires ont porté leurs fruits. Un autre médecin a manifesté son intérêt pour venir s'installer au village.

Pour leur permettre de travailler et de vous accueillir dans les meilleures conditions, la commune a choisi de construire un cabinet médical à l'entrée de l'ancien stade.

Celui-ci pourra accueillir trois médecins, de manière permanente ou pour des consultations spécialisées ponctuelles.

Le financement du projet est finalisé, les plans ont été validés et le permis de construire déposé ; les travaux devraient débuter dans le courant du premier semestre.



ENFANCE & JEUNESSE

DES ACTIONS FORTES POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

L'année 2021 a vu démarrer ou se concrétiser plusieurs actions à destination des jeunes. Saluons, cette année encore, la participation des écoliers aux commémorations.

Restructuration de l'école : travaux lancés puis arrêtés sur décision préfectorale

Lancés en octobre 2021 dans le cadre du plan France Relance, les travaux de réhabilitation de l'école ont été arrêtés mi-novembre suite à une décision préfectorale demandant à la commune de relancer l'appel d'offres. En collaboration avec son cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage, la commune avait décidé à l'été 2021 de lancer l'appel d'offres sous la forme d'un marché unique. Un choix qui répondait à deux objectifs :

- gagner du temps en s'assurant d'avoir une réponse pour l'ensemble des prestations demandées et être ainsi en

mesure de rouvrir l'école communale pour la rentrée 2022-2023 ;

- garantir la qualité des travaux en concentrant la responsabilité sur une seule entreprise.

Si 13 entreprises ont consulté l'appel d'offres lancé par la commune, une seule y a répondu.

En novembre dernier, un courrier et des échanges avec la sous-préfecture contraignaient la commune à stopper les travaux et à relancer l'appel d'offres sous forme de lots. L'argument mis en avant étant de favoriser la concurrence.

La commune s'attelle à relancer l'appel d'offres et s'efforcera de réduire au maximum les délais de réalisation de ce projet majeur pour notre jeunesse.

Le conseil municipal des jeunes pour les intégrer pleinement à la vie communale

9 jeunes se sont engagés pour proposer des actions à destination de leurs camarades et de l'ensemble des habitants du village.

Camille Andreani (maire), Céléna Poli (adjointe à la culture), Léa Chiesi (adjointe au sport), Lesia Giudicelli (adjointe à la nature, à l'environnement et au patrimoine), Marc Sampieri, Paul-Noël Giudicelli, Pierre-Marie Sampieri et Vannina Grugier Adami.

Premier projet confié aux jeunes : le choix des animations pour le marché de Noël du 19 décembre.

Rendez-vous en 2022 pour d'autres actions...



L'aide aux devoirs pour favoriser la réussite des élèves et élargissement du temps d'accueil

10 enfants en moyenne en bénéficient quatre soirs par semaine. Lancée le 13 septembre, elle est prise en charge par la commune et permet aux enfants, dont les parents travaillent bien souvent en dehors du village, d'effectuer leurs devoirs à l'école, entre 17h et 18h. Ils sont encadrés par une professeure des écoles pour assurer la continuité pédagogique.

Par ailleurs, les heures de garderie ont été élargies pour répondre aux besoins des familles.

PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la commune s'est équipée en défibrillateurs : 5 ont été installés à la mairie, au port, à l'église, à la salle polyvalente et au tennis.

Le système de vidéoprotection a été étoffé. Après la salle polyvalente et le port l'an dernier, l'église a, à son tour, été équipée. L'installation permet aux villageois et visiteurs de pouvoir accéder plus largement au bâtiment, désormais ouvert tous les jours en semaine.

Les moyens de défense extérieure contre les incendies (DECI) ont également été améliorés. Les poteaux incendies ont été rénovés, et des nouveaux implantés pour protéger les habitations.

Le plan communal de débroussaillage a été élaboré pour la zone littorale de la commune. Les visites de sensibilisation des propriétés qui y sont situées seront programmées dès janvier 2022.

URBANISME & TERRITOIRE

PRIORITÉ AU LOGEMENT POUR LES VILLAGEOIS ET À L'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) a débuté en février 2021. Le diagnostic a été réalisé ; il est soumis à la concertation publique depuis le 13 décembre jusqu'au 18 février 2022. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est en cours de finalisation, il vous sera présenté prochainement. Ce document fixera les grandes orientations que la commune et la population auront définies pour les 15 prochaines années. Il sera le fondement du PLU, outil indispensable si la commune veut pouvoir choisir et structurer son développement.

Le PLU permettra notamment :

- d'avoir une vision claire sur la constructibilité des terrains ;
- de mettre en valeur notre patrimoine et préserver notre environnement ;
- d'aménager certains espaces en concertation avec la population (quartier pour le logement des jeunes du village, aménagement de l'église et création du mémorial, aménagement des espaces publics dans les hameaux, au port, dans le secteur littoral).

Les premières réunions ont montré l'intérêt de la population pour ce projet. D'autres rendez-vous seront programmés en 2022.

